



communauté  
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 089-200067114-20260518-2026\_DRJH\_019-AR



## ARRETE N°2026-DRJH-019

--

### PORTANT DELEGATION DE FONCTION A MONSIEUR VINCENT POURRIER

Le Président de la Communauté de l'Auxerrois ;

Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°CC-2026-003 en date du 22.04.2026 portant élection des vice-présidents ;

Considérant que Monsieur Vincent POURRIER a été élu 7<sup>ème</sup> Vice-Président.

Considérant que le Président de la Communauté de l'Auxerrois peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature à ses vice-présidents ;

### ARRÊTE

**Article 1** Monsieur Vincent POURRIER est nommé 7<sup>ème</sup> Vice-Président chargé du Développement Economique et de l'Attractivité.

**Article 2** – Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur Vincent POURRIER
- La Direction de la revitalisation résidentielle et commerciale
- La Trésorerie.

*le 13 mai 2026*

Le Président,

*Mathieu DEBAIN*  
Mathieu DEBAIN

